



Forum Politique pour le Développement: Les priorités stratégiques

Global

En septembre 2015, les Chefs d'états et de gouvernement ont adopté l'**Agenda 2030**, un ensemble d'objectifs et de cibles à caractère universel, transformateur, centré sur les personnes. Ce nouvel Agenda partagé, exhaustif et ambitieux, se compose de 17 objectifs de développement durable (ODD) et de 169 cibles. Chaque pays est chargé de l'intégration de ces ODD dans ses propres plans de développement et du rapport sur les progrès vers la réalisation des ODD, et tous sont co-responsables de la mise en œuvre globale de cet Agenda.

Habitat III (octobre 2016) redynamise l'engagement global d'urbanisation durable, offrant une possibilité de débattre des défis urbains et questions urbaines importantes, comme "comment faire pour que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables". Dans Habitat III, les états membres de l'ONU ont adopté un Nouvel Agenda Urbain (NAU) qui sert de lignes directrices au développement urbain pour les vingt prochaines années et soutient les politiques urbaines nationales durables avec des institutions solides et des cadres de gouvernance plus forts, et encourage des plans urbains et territoriaux à long terme, appuyés par des cadres de financement plus efficaces.

Le Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'**Efficacité de l'Aide** a mis en lumière un ensemble de principes communs pour tous les acteurs du développement qui sont essentiels pour rendre efficace une coopération en matière de développement : l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement ; l'orientation vers les résultats; des partenariats pour le développement ouverts à tous; et la transparence et la redevabilité réciproque.

Le financement du développement fait référence à l'approche collective pour la mise en œuvre des politiques et ressources nécessaires au soutien du développement durable dans le monde entier. Cela englobe un large éventail de domaines, depuis la mobilisation des ressources nationales (comme les recettes fiscales) à l'exploitation du rôle du secteur privé dans le financement du développement. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, adopté en juillet 2015, contribue à établir un nouveau paradigme de développement durable, avec la bonne gouvernance en son cœur et un accent mis sur les responsabilités de tous, l'importance première des actions nationales, l'importance des bonnes politiques, le rôle du secteur privé et un engagement de cohérence des politiques.

À la Conférence de 2015 des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC), 196 parties participantes ont négocié et approuvé d'un commun accord l'**Accord de Paris** (décembre 2015), un accord mondial pour lutter contre le réchauffement global. En juillet 2018, 195 membres de CNUCC ont signé cet accord et 180 sont devenus parties à cet accord. L'objectif à long terme de l'Accord de Paris est contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels ; poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C, ce qui permettrait de réduire largement les risques et les conséquences du changement climatique.

Union européenne

La **stratégie globale de l'Union européenne** a été adoptée le 28 juin 2016. Elle explique les intérêts et principes essentiels de l'UE pour s'engager dans le reste du monde et donne à l'Union un sens des directions collectif. Elle couvre un large éventail de domaines comprenant la sécurité énergétique, la migration, le changement climatique, l'extrémisme violent, etc. Les ODD sont une dimension transversale pour la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE.

Le **nouveau consensus européen sur le développement** renouvelle le cadre commun global pour la coopération européenne en matière de développement. Le document réaffirme la lutte pour éradiquer la pauvreté et intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Ce faisant, il aligne l'action européenne en matière de développement avec l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Union européenne (UE)-Afrique

Le Partenariat Afrique-Union européenne est la voie politique officielle par laquelle l'Union européenne (UE) et le continent africain travaillent ensemble, renforçant la coopération économique et promouvant le développement durable, avec les deux continents coexistant dans la paix, la sécurité, la démocratie, la prospérité, la solidarité et la dignité des hommes. Il a été établi en 2000 lors du premier Sommet Afrique-UE au Caire.

L'Accord de Partenariat Afrique, Caraïbes et Pacifique-UE – également appelé **l'Accord de Cotonou** – constitue, depuis 2000, le cadre des relations de l'UE avec 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). En 2010, la coopération ACP-UE a été adaptée aux nouveaux défis comme le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'intégration régionale, la fragilité de l'état et l'efficacité de l'aide. Les négociations pour étudier les dispositions qui régiront les relations UE-ACP dans la période post 2020 ont maintenant commencé étant donné la fin de l'accord, prévue en 2020.

Le partenariat est guidé par la **Stratégie conjointe Afrique-UE**, adoptée lors du deuxième sommet UE-Afrique en 2007, en étudiant les domaines d'intérêts communs pour les deux continents. La stratégie conjointe définit les domaines de coopération prioritaires. Suite au 5ème Sommet UA-UE de 2017, la coopération se concentrera dans les années à venir sur quatre domaines prioritaires : i) investir dans les personnes - éducation, science, technologie et développement des compétences, ii) renforcer la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance, iii) mobiliser les investissements pour la transformation structurelle de l'Afrique et iv) la mobilité et la migration.

Dans son discours sur l'Etat de l'Union en septembre 2018, la Commission européenne a annoncé une nouvelle **"Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables"** pour promouvoir une augmentation substantielle de l'investissement privé en Afrique, dynamiser le commerce, améliorer la création d'emplois et contribuer au développement durable et inclusif. Cette Alliance vise à renforcer le Partenariat UA-UE.

Afrique

Agenda 2063 est le cadre stratégique pour la transformation socio-économique du continent africain sur les 50 années à venir. Il se construit sur la mise en œuvre des initiatives continentales passées et existantes pour la croissance et le développement durable, et cherche à l'accélérer, y compris l'Acte constitutif de l'Union africaine, la Vision pour l'Union africaine, les cadres régionaux et continentaux et les plans nationaux des états membres. Les efforts des Etats Membres sont actuellement en cours pour adapter l'Agenda 2063 aux Plans et stratégies nationaux, suite aux divers besoins et contextes spécifiques.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de développement économique de l'Union africaine, adopté en juillet 2001, qui vise à fournir une vision générale et un cadre de politique pour accélérer la coopération et l'intégration économiques entre pays africains. Les quatre objectifs du NEPAD sont : i) éradiquer la pauvreté, ii) promouvoir la croissance et le développement durables, iii) intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale et iv) accélérer l'autonomisation des femmes.

Plus d'informations

Agenda 2030	https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld
Financer le développement	http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/CONF.227/L.1
Habitat III	http://habitat3.org/the-new-urban-agenda/
Accord de Paris	https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/eng/l09r01.pdf
Efficacité de l'aide	https://www.oecd.org/dac/effectiveness/HLF4%20proceedings%20entire%20doc%20for%20web.pdf
Le Partenariat UE-Afrique	https://www.africa-eu-partnership.org/en
La Stratégie commune UE-Afrique	https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/eas2007_joint_strategy_en.pdf
Accord de Partenariat UE-ACP	https://ec.europa.eu/europeaid/regions/african-caribbean-and-pacific-acp-region/cotonou-agreement_en
Alliance Afrique- Europe pour un investissement et des emplois durables	https://www.africa-eu-partnership.org/en/stay-informed/publications/communication-new-africa-europe-alliance-sustainable-investment-and-jobs
Stratégie globale de l'Union européenne	http://europa.eu/globalstrategy/en
Nouveau consensus européen sur le développement	https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf
AFRIQUE 2063	https://au.int/en/agenda2063
NEPAD	http://www.nepad.org/